

C'est maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Environnement, Urbanisme et Logement »

Conseil municipal du 23 juin 2014
Séance du 6 juin 2014

28 Projet d'aménagement de l'île Saint-Maurice - autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un permis de construire et un permis de démolir

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, M. ASSAMTI, M. N'DIAYE, M. ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, M. DEME, M. AKABLI, M. LELONG, Mmes MEHADJI, DHOURY, M. BOUKHACHBA, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme JAJAN

Pouvoir à :

Mme DUHIN

M. ABBADI

Pouvoir à :

Mme GOMES-NASCIMENTO

M. MONTES

Pouvoir à :

M. LELONG

Mme FAZAL

Pouvoir à :

M. DEME

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. ATAKAYA

Mme SAVAS

Pouvoir à :

Mme MEHADJI

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

M. SERTAIN

Etait absente excusée : Mme OYONO

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

L'île Saint-Maurice fait l'objet d'un projet d'aménagement paysager, de renforcement des berges et de requalification des équipements sportifs. Une étude de maîtrise d'œuvre a été lancée en 2010 par la Ville et la Communauté de l'Agglomération Creilloise dans le cadre d'un groupement de commandes.

L'appel d'offres travaux est lancé, et les travaux d'aménagement de l'île Saint-Maurice doivent démarrer fin août 2014.

Sur le site du club d'aviron, la démolition des garages adossés au mur de clôture du jardin du musée est prévue, un permis de démolir devra donc être déposé.

Le projet prévoit également la construction d'un hangar à bateaux, ce qui nécessite le dépôt d'un permis de construire.

Il est proposé d'autoriser le Maire ou son représentant à déposer un permis de démolir et un permis de construire concernant la démolition des garages et la construction d'un hangar à bateaux.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles R.421-26 à R. 421-28 et R.421-14 à R.421-14,
Vu l'avis de la commission « Environnement, Urbanisme et Logement », en date du 6 juin 2014,
Considérant que la mise en œuvre du projet nécessite la démolition de garages et la construction d'un hangar à bateaux,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :
Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :
Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir concernant la démolition d'un ensemble de garages et un permis de construire pour un hangar à bateaux et à signer tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 JUIN 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le **02/06/2014**

et publication ou notification le **25/06/2014**

CREIL, le **02/06/2014**

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

